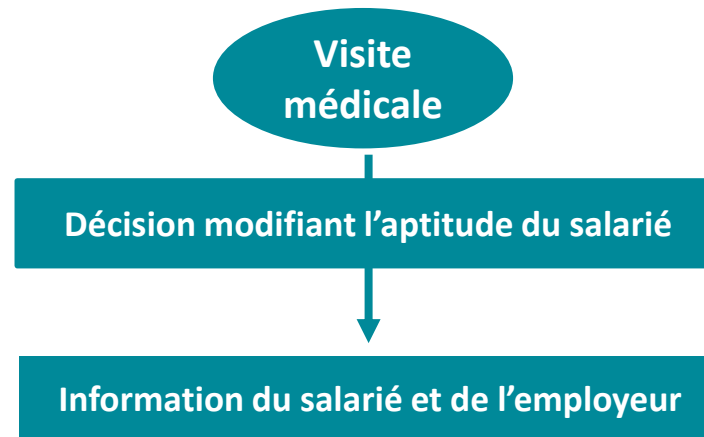


Modification de l'aptitude d'un salarié



	Préconisations d'aménagements de poste	Décision d'inaptitude
Employeur	<ul style="list-style-type: none">- Etudie les préconisations et les met en œuvre- Peut demander conseil au médecin du travail (ou à un membre de son équipe) si besoin	<ul style="list-style-type: none">- Met en place la procédure de recherche de reclassements et consulte le CSE s'il y en a un- Ou met en place la procédure de licenciement si le médecin a dispensé de reclassement
Salarié	<ul style="list-style-type: none">- Echange avec son employeur sur les aménagements préconisés- Bénéficie des aménagements mis en place par son employeur	<ul style="list-style-type: none">- Etudie les solutions de reclassement proposé par son employeur- Est licencié en cas de dispense de reclassement
Représentants de salariés		<ul style="list-style-type: none">- Sont consultés dans le cadre de la procédure de reclassement